

TORONTO – Le maire de Toronto, Rob Ford, est poursuivi en justice par l'ex-conjoint de sa soeur, qui l'accuse d'avoir comploté pour le faire passer à tabac en prison afin que son comportement illicite ne soit pas révélé au grand-jour.

Dans une déclaration présentée mercredi, Scott MacIntyre soutient être depuis longtemps au courant des activités illégales de M. Ford.

M. MacIntyre a été agressé en mars 2012 alors qu'il se trouvait dans un centre de détention de Toronto pour avoir proféré des menaces contre le maire.

Il affirme que son ancien beau-frère a orchestré l'agression avec Payman Aboodowleh, l'autre entraîneur de l'équipe de football que dirigeait Rob Ford, afin que l'un de leurs anciens joueurs, qui était aussi incarcéré à l'époque, rosse Scott MacIntyre.

La poursuite survient quelques mois après que le Toronto Star et le site américain Gawker eurent rapporté l'existence d'une vidéo montrant apparemment le maire de Toronto en train de fumer du crack.

«La toxicomanie et l'alcoolisme de M. Ford de même que sa fréquentation de criminels lui permettant d'avoir plus facilement accès à de la drogue remontent à loin, écrit Scott MacIntyre dans sa déclaration. M. Ford voulait s'assurer que ces faits ne soient jamais découverts.»

Les allégations n'ont pas été prouvées devant un tribunal.

«Ces accusations ne sont pas fondées», a affirmé l'avocat de Rob Ford, Dennis Morris. Questionné à savoir si son client avait vraiment comploté pour que M. MacIntyre soit tabassé, Me Morris a été catégorique: «la réponse est non».

Rob Ford accusé d'avoir orchestré l'agression de son ancien beau-frère

Écrit par L'actualité

Mercredi, 29 Janvier 2014 22:53 -

Le maire a refusé de commenter l'affaire, mercredi.

La poursuite cite également le ministère ontarien de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, qui est responsable de la gestion des pénitenciers provinciaux, M. Aboodoweleh et Aedan Petros, l'ancien footballeur qui aurait agressé Scott MacIntyre.

Le plaignant, qui a entretenu une relation amoureuse avec la soeur de Rob Ford, Kathy, réclame 1 million \$ en dommages-intérêts de la part des défendeurs, plus 100 000 \$ chacun en dommages-intérêts alourdis et punitifs. Il demande aussi un autre montant de 100 000 \$ au ministère, soutenant que ce dernier aurait enfreint le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité prévu par sa charte.

Cet article [Rob Ford accusé d'avoir orchestré l'agression de son ancien beau-frère](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Rob Ford accusé d'avoir orchestré l'agression de son ancien beau-frère](#)